

Urvoas : « Pas de fétichisme sur le calendrier de la réforme pénale »

PROPOS RECUEILLIS PAR

ANNE ROVAN @AnneRovan

LE PRÉSIDENT de la commission des lois de l'Assemblée nationale, député PS du Finistère, estime que la date du vote de ce texte, « avant les municipales ou après », n'est pas « essentielle ».

LE FIGARO. - Jean-Marc Ayrault a confirmé mercredi que le projet de loi sur la réforme pénale serait présenté « courant septembre » en Conseil des ministres. Est-ce une bonne chose ? Jean-Jacques URVOAS. - Sur le principe, évidemment. Notre système pénal est à bout de souffle. Il y a un encombrement des juridictions, des délais d'attente considérables pour les victimes, une surpopulation carcérale et une automatisation croissante des peines. Il serait incompréhensible de ne pas chercher à le rendre plus efficace.

Cette réforme doit-elle être votée au Parlement avant les municipales de 2014 ?

Avant les municipales ou après, la date n'est pas essentielle. Ne faisons pas de fétichisme sur le calendrier de la réforme pénale. Ce qui doit primer, c'est la cohérence du texte. Renover en profondeur notre conception de la peine pour répondre aux impératifs de la sanction, de protection et de réinsertion n'est pas une



JEAN-CHRISTOPHE MARMARA / LE FIGARO

Jean-Jacques Urvoas : « Notre système pénal est à bout de souffle. »

mince affaire. Cela nécessitera du temps, et je ne souhaite pas que la procédure accélérée soit engagée.

Ne serait-il pas risqué politiquement de faire voter le texte avant les municipales ?

Une majorité parlementaire existe. Sa vocation est de traduire les engagements de campagne du président. La réforme pénale en faisait partie. Ne pas agir serait bien plus grave. Le discours répressif de nos prédécesseurs qu'accompagna une

augmentation de la population pénale n'a pas apporté la sérénité à notre pays. À nous de relever le défi de la sécurité et de la justice.

Que vous inspire le désaccord entre Manuel Valls et Christiane Taubira sur ce texte ?

Mais en quoi serait-il choquant que deux ministres confrontent leurs points de vue ? Le sujet étant complexe, il est légitime que les arguments soient échangés.

Depuis son élection, François Hollande a soufflé le chaud et le froid sur la suppression des peines planchers.

Le désaccord Valls-Taubira n'est-il pas le reflet de ces atermoiements ?

Le président n'a qu'une parole, et ses mots ne souffrent pas d'ambiguïté. C'était le 28 mars sur France 2. « Les peines planchers seront supprimées, mais quand on aura trouvé un dispositif qui permet d'éviter la récidive. » Nous y sommes, c'est l'enjeu de la réforme pénale.

Valls a affirmé mercredi qu'il continuera à travailler main dans la main avec la garde des Sceaux.

Le peut-il vraiment ?

Il le peut et il le doit. Le succès reposera sur la complémentarité de ces deux ministères. Les policiers et les gendarmes ne peuvent rien sans les magistrats et réciproquement. Pour se faire, cette réforme doit être concertée et partagée entre

les deux ministres. C'est à cette fin qu'avec Jean Pierre Sueur, qui préside la commission des lois au Sénat, nous les avons conviés ensemble à venir participer à notre réunion commune lors des prochaines journées parlementaires, fin septembre à Bordeaux.

Trouvez-vous normal que la lettre de Manuel Valls au président de la République ainsi que la réponse de Christiane Taubira aient pu se retrouver dans la presse ?

Sans aucun doute, non. Il est navrant que la confidentialité de ces débats ait été rompue par une indélicatesse. D'autant plus que, depuis la rédaction de ces deux lettres, d'autres réunions interministérielles se sont tenues et que le texte a en-

core beaucoup évolué. Vouloir ainsi allumer le feu n'est pas responsable.

Y voyez-vous un dysfonctionnement gouvernemental ?

J'y vois surtout une absence de déontologie, voire d'éthique, de celle ou de celle qui a pris l'initiative affligeante de rendre ces courriers publics.

La majorité est-elle suffisamment solide pour aborder sereinement les deux gros dossiers de la rentrée, le projet de budget pour 2014 et les retraites ?

Elle est suffisamment solide pour ces deux dossiers et pour tous les autres. J'appartiens à une majorité qui ne cherche pas à être bruyante, mais qui agit avec une obsession : la bataille pour l'emploi. ■